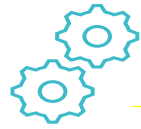


Appréciation de l'efficacité des dispositifs à la conformité du RGPD



Nos domaines d'intervention



- ❖ Respect des textes légaux et réglementaires
- ❖ Conformité et efficacité d'un processus Numérique

Notre Mission



- ❖ **Apprécier votre niveau** de maturité
- ❖ **Confirmer que vos dispositifs** internes sont appliqués et sont conformes au RGPD
- ❖ **Maîtriser votre risque** de mise en cause des dirigeants en cas de contrôle de la **CNIL**
- ❖ **Vous prémunir** contre les risques d'image et de réputation
- ❖ **Communiquer positivement** sur la conformité RGPD

Notre accompagnement



- ❖ Diagnostic
- ❖ Réunion de synthèse
- ❖ Suivi des points
- ❖ Rapport détaillé





Situation pratique :

Un gérant de site e-commerce qui, par l'activité de son entreprise, est amené à traiter un nombre très important de données personnelles, souhaite communiquer à ses clients sur la conformité RGPD. En effet, depuis plusieurs mois, il a constaté une baisse de ses ventes au profit d'un concurrent déjà certifié conforme au RGPD

Votre bénéfice

- ❖ Obtenir un **diagnostic** sur l'existence et la pertinence des dispositifs internes au regard du RGPD
- ❖ **Améliorer** ses réflexions stratégiques lors de tout changement du SI
- ❖ **Communiquer** sur l'existence de dispositifs conformes au RGPD

Livrables

- ❖ Rapport détaillé des constats et recommandations pour l'amélioration de la conception et de l'application des dispositifs RGPD
- ❖ Mise en valeur de l'existence d'une documentation conforme au RGPD

Contenu de la mission CAC selon la demande

- ❖ **Prise de connaissance** de l'entité et d'éventuelles spécificités en regard du référentiel RGPD
- ❖ **Revue de la documentation** interne (registres de traitement, analyse d'impact, recueil du consentement, mentions d'informations ...) relative aux dispositifs RGPD
- ❖ **Cartographie des données personnelles** et/ou sensibles, tests des processus internes mis en place par l'entité pour maîtriser les risques liés à la protection des données, par entretien avec la direction et le personnel
- ❖ Prise de connaissance des courriers et rapports émis, le cas échéant, par la **CNIL**
- ❖ Analyse des potentiels cas intervenus (causes/ampleur)
- ❖ Tests de fonctionnement pour vérifier l'efficacité des dispositifs (le cas échéant)
- ❖ Restitution orale et écrite auprès du client

